

# 7 La formation continue



7.1	La formation continue : bilan global, évolution	208
7.2	La formation continue dans les GRETA de l'Éducation nationale : évolution	210
7.3	La formation continue dans les GRETA de l'Éducation nationale par académie	212
7.4	La formation continue dans l'enseignement supérieur : bilan global	214

## Présentation

En 2006, soit un an après la mise en place de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, la dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage s'élevé à plus de 27 milliards d'euros. Elle s'accroît de 3,9 % par rapport à 2005, poursuivant pour la quatrième année consécutive sur un rythme de croissance supérieur à celui des années 1997 à 2001 (en moyenne de 1,4 % par an).

Cette augmentation est due essentiellement à la forte croissance des dépenses des régions en direction des jeunes (notamment pour l'apprentissage), et à celle des dépenses de formation des entreprises en direction de leurs salariés (+ 6%). Principal financeur de la formation professionnelle continue, celles-ci engagent 41 % de la dépense totale. Les dépenses de formation de l'État, deuxième financeur de la formation professionnelle, sont restées stables en 2006 (- 0,1 %), après plusieurs années de baisse. Dans le même temps, l'implication des régions s'est affirmée et celles-ci, avec un concours à la dépense totale de 14 %, sont en voie de devenir un financeur de la formation professionnelle aussi important que l'État [1].

Les jeunes, à eux seuls, bénéficient de 25 % de la dépense de formation professionnelle. Les régions leur consacrent en effet les deux tiers de leurs dépenses dans ce domaine. La dépense pour les demandeurs d'emploi atteint son plus bas niveau sur les dix dernières années, en raison notamment de la baisse du nombre d'inscrits à l'ANPE. Les actifs occupés sont les principaux bénéficiaires des dépenses de formation continue avec 61 % de la dépense totale [2].

L'ensemble des établissements de l'Éducation nationale réalise, en 2006, un chiffre d'affaires de 715 millions d'euros au titre des activités de formation continue, stable par rapport à 2005. Cette stabilité résulte d'une très légère augmentation de l'activité des établissements d'enseignement supérieur dont le chiffre d'affaires progresse de près de 0,4 %, associée à une faible diminution de l'activité des GRETA (- 0,5 %). La stabilité du chiffre d'affaires global s'accompagne d'une diminution du nombre de stagiaires.

En 2006, le nombre d'heures stagiaires est resté stable dans les GRETA après une baisse continue depuis 2002. En revanche, il continue à se réduire pour la deuxième année consécutive dans l'enseignement supérieur. Au total, le nombre d'heures stagiaires diminue de plus de 2 % en 2006 [3].

Source : DARES, ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Premières synthèses, n° 49.1, DARES, décembre 2008.
- Notes d'Information, 09.06, 09.11.

## Définitions

■ **Formation continue.** La formation continue est une obligation légale depuis 1971. Elle a pour but d'assurer aux salariés, employés ou demandeurs d'emploi, une formation destinée à conforter, améliorer ou acquérir des connaissances professionnelles.

■ **Marché de la formation professionnelle.** Le marché de la formation professionnelle est constitué par l'ensemble des organismes remettant chaque année à l'Administration, un Bilan pédagogique et financier. Il recouvre non seulement les organismes dont la formation des adultes et la formation continue est l'activité principale (NAF 804C), mais tous les organismes d'enseignement, les écoles de conduite et d'autres organismes dispensateurs de formation continue mais dont ce n'est pas l'activité principale.

■ **Financement de l'État.** Fonds provenant surtout du Fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale (FFPPS) ; y contribuent le Fonds national pour l'emploi (FNE), l'ANPE, le Fonds social européen (FSE), le budget de formation des agents de la fonction publique.

■ **Financement des collectivités territoriales.** La décentralisation des fonds publics est intervenue au 1<sup>er</sup> juin 1983 et a été confortée par la loi quinquennale de décembre 1993, relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle. Les régions ont par ailleurs pris en charge, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, les formations qualifiantes et pré qualifiantes des jeunes de moins de 26 ans.

■ **Financement des entreprises.** Prélèvement sur la masse salariale de 1,6 % au titre de la formation continue. On distingue :  
- le secteur "1,6 % strict" : les entreprises participent soit directement, soit indirectement par les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), nationaux ou régionaux ;  
- le secteur "1,6 % extensions" : formation pour les collectivités locales, les personnels hospitaliers, les artisans et les agriculteurs.

■ **Stagiaires en formation.** Le nombre des stagiaires pour une année donnée comptabilise toutes les personnes qui ont suivi un stage dont une partie s'est déroulée durant cette année (civile). Une partie des stagiaires suit, au cours de l'année, plusieurs stages et se trouve donc comptée plusieurs fois.

■ **Heures stagiaires.** Voir 7.2.

■ **GRETA.** Voir 7.3.

**[1] Dépense globale par financeur final (y compris investissement) (millions d'euros)**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Structure 2006 (en %)	Évolution 2006/2005 (en %)
État	5 215	4 812	4 968	4 550	4 414	4 411	16	-0,1
Régions	1 971	1 939	2 061	2 715	3 410	3 759	14	10,2
Autres collectivités territoriales	29	27	32	45	44	49	0	70,7
Entreprises	9 700	9 691	9 929	10 060	10 529	11 180	41	6,2
Ménages	894	1 043	942	960	970	1 031	4	6,3
Autres administrations publiques et UNEDIC	1 156	1 251	1 347	1 447	1 322	1 183	5	-10,5
Dont : autres administrations publiques	642	219	150	151	154	174	1	13,1
UNEDIC	514	1 032	1 197	1 296	1 168	1 009	4	-13,6
<b>Total (hors fonctions publiques pour leurs propres agents)</b>	<b>18 965</b>	<b>18 763</b>	<b>19 279</b>	<b>19 777</b>	<b>20 689</b>	<b>21 613</b>	<b>80</b>	<b>4,5</b>
Fonctions publiques pour leurs propres agents	4 987	5 266	5 313	5 470	5 407	5 493	20	1,6
<b>Total (y compris fonctions publiques pour leurs propres agents)</b>	<b>23 952</b>	<b>24 029</b>	<b>24 592</b>	<b>25 247</b>	<b>26 096</b>	<b>27 106</b>	<b>100</b>	<b>3,9</b>

**[2] Dépense globale par public bénéficiaire (millions d'euros)**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Structure 2006 (en %)	Évolution 2006/2005 (en %)
<b>Jeunes</b>	<b>5 867</b>	<b>5 612</b>	<b>5 835</b>	<b>5 920</b>	<b>6 337</b>	<b>6 631</b>	<b>25</b>	<b>4,6</b>
Apprentissage	3 669	3 432	3 688	3 796	4 001	4 302	16	7,5
Alternance	1 446	1 397	1 348	1 270	1 325	1 257	5	-5,1
Formation et accompagnement des jeunes	752	783	799	854	1 011	1 072	4	5,9
<b>Demandeurs d'emploi</b>	<b>3 507</b>	<b>3 436</b>	<b>3 457</b>	<b>3 609</b>	<b>3 504</b>	<b>3 359</b>	<b>12</b>	<b>-4,1</b>
<b>Agents du secteur public</b>	<b>4 644</b>	<b>4 935</b>	<b>4 978</b>	<b>5 128</b>	<b>5 113</b>	<b>5 247</b>	<b>19</b>	<b>2,6</b>
<b>Actifs occupés du secteur privé</b>	<b>9 359</b>	<b>9 498</b>	<b>9 733</b>	<b>9 976</b>	<b>10 588</b>	<b>11 387</b>	<b>42</b>	<b>7,6</b>
Investissement	575	548	589	614	554	482	2	-13,1
<b>Total</b>	<b>23 952</b>	<b>24 029</b>	<b>24 592</b>	<b>25 247</b>	<b>26 096</b>	<b>27 106</b>	<b>100</b>	<b>3,9</b>

**[3] L'activité de formation continue de l'Éducation nationale**

	Chiffre d'affaires (millions d'euros)			Nombre de stagiaires			Nombre d'heures-stagiaires (milliers)		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
GRETA	406,1	400,0	398,1	472 900	446 100	439 400	62 300	57 900	58 100
Enseignement supérieur	310	315,6	317	427 000	413 600	429 000	62 000	57 500	55 800
dont Universités et grandes écoles	214	212,6	224	339 000	333 000	348 000	45 000	41 900	43 100
<b>Total Éducation nationale</b>	<b>716,1</b>	<b>715,6</b>	<b>715,1</b>	<b>899 900</b>	<b>870 100</b>	<b>868 400</b>	<b>124 300</b>	<b>116 900</b>	<b>113 900</b>

## Présentation

Le ministère de l'Éducation nationale tient traditionnellement une place importante dans les actions de formation continue et notamment dans la promotion sociale. À la suite des lois de 1971, s'est mis en place progressivement un réseau chargé d'organiser et de gérer les actions de formation continue pour les divers publics.

En 2007, les établissements secondaires publics regroupés au sein de 240 groupements d'établissements (GRETA) ont mis en commun leurs moyens en personnels, en locaux et en équipement pour répondre aux besoins de formation continue. Ils ont accueilli 456 500 stagiaires, qui ont suivi une action de formation continue dont la durée et le coût moyens ont été respectivement de 124 heures et de 6,84 € par heure et par individu.

Après s'être stabilisés entre 2005 et 2006, les effectifs de stagiaires financés par leurs entreprises ou par eux-mêmes augmentent entre 2006 et 2007. Ils représentent moins de la moitié du total des effectifs (45,1 %). Le nombre de stagiaires financés par l'État diminue, lui, de 3 500 en 2007, alors que celui des actions financées par les collectivités territoriales augmente de 15 400 [1] [2] [3].

Les actions de formation continue financées par les fonds publics des collectivités territoriales ont une durée moyenne de 208 heures en 2007, nettement supérieure à celle des stages financés par les entreprises assujetties (129 heures en moyenne) alors que le rapport entre leurs prix respectifs est inversé (9,66 € l'heure en moyenne pour les entreprises assujetties et 5,14 € pour les collectivités territoriales).

Plus de la moitié des stagiaires (53,9 %) suivent, en 2007, des actions de formation continue de niveau V [4]. Les stagiaires sont pour la plupart d'entre eux soit en activité professionnelle (45,8 %), soit demandeurs d'emploi (46,3 %) [5].

## Définitions

### ■ Le réseau "Formation continue" des établissements du second degré du ministère de l'Éducation nationale.

Au niveau de l'administration centrale :

- le service de formation continue, rattaché à la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), qui s'occupe des actions menées dans les établissements du second degré.

Au niveau académique :

- la Délégation académique à la formation continue (DAFCO), qui est responsable de l'activité de formation continue dans l'académie sous l'autorité du recteur.

■ **Les établissements publics d'enseignement.** Les établissements du second degré sont essentiellement regroupés en GRETA (groupement d'établissements). Au sein des GRETA, ce sont les conseillers en formation continue (CFC) qui assurent la mise en place des actions.

■ **Heures-stagiaires.** (Stagiaires) X (Durée en heures des stages). Certaines actions réalisées dans les établissements d'enseignement secondaire, étant cofinancées par deux ou trois types de financeurs, l'effectif d'ensemble peut comprendre des doubles comptes.

Source : Enquête n° 63 sur l'activité des GRETA (DEPP).

## → Pour en savoir plus

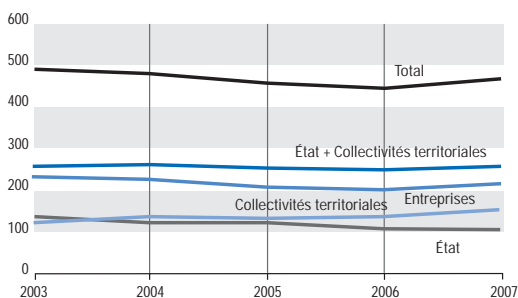
### Publications

– Note d'Information, 09.11.

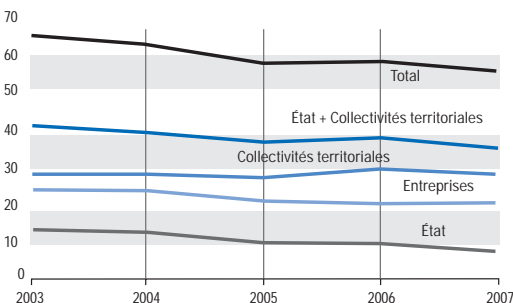
## [1] Bilan de la formation continue dans les établissements secondaires (GRETA) (France métropolitaine + DOM)

	1997	% du total	2006	% du total	2007	% du total
<b>Stagiaires (milliers)</b>						
État	128,7	25,9%	107,0	24,4%	103,5	22,7%
Collectivités territoriales	127,5	25,6%	131,7	30,0%	147,1	32,2%
Entreprises et individus	241,3	48,5%	200,7	45,7%	205,9	45,1%
<b>Total stagiaires</b>	<b>497,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>439,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>456,5</b>	<b>100,0%</b>
<b>Heures-stagiaires (millions)</b>						
État	18,5	24,6%	9,1	15,7%	7,2	12,9%
Collectivités territoriales	31,8	42,3%	28,7	49,4%	28,2	50,6%
Entreprises et individus	24,9	33,1%	20,3	34,9%	20,3	36,4%
<b>Total heures-stagiaires</b>	<b>75,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>58,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>55,7</b>	<b>100,0%</b>
<b>Volume financier (millions d'euros)</b>						
État	82,8	21,7%	63,3	15,9%	60,4	15,0%
Collectivités territoriales	124,6	32,7%	144,8	36,4%	148,4	37,0%
Entreprises et individus	173,8	45,6%	190,0	47,7%	192,6	48,0%
<b>Total volume financier</b>	<b>381,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>398,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>401,4</b>	<b>100,0%</b>

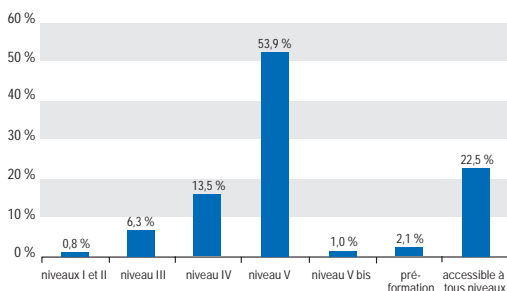
## [2] Stagiaires du réseau des GRETA (milliers)



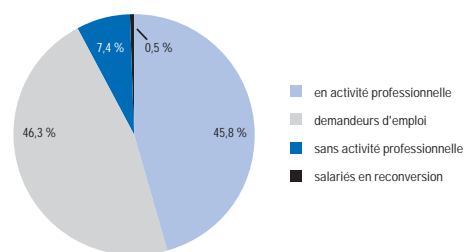
## [3] Heures-stagiaires du réseau des GRETA (millions)



## [4] Répartition des stagiaires selon le niveau de leur formation (2007)



## [5] Répartition des stagiaires selon leur situation face à l'emploi (2007)



## Présentation

Le volume financier pour la formation continue (France métropolitaine + DOM) a atteint 401,4 millions d'euros au cours de l'année 2007, en progression de 0,8 % par rapport à l'année précédente [1].

Sur ce total, 50 % sont assurés par neuf académies : Créteil, Grenoble, Versailles, Lille, Aix-Marseille, Paris, Nancy-Metz, Rouen et Toulouse.

La part des stages financés par les fonds publics est prépondérante dans certaines académies comme Lille ou Créteil alors qu'elle est minoritaire dans d'autres comme Paris et Bordeaux.

Pour les académies de Limoges et de la Martinique, la part du financement par les collectivités territoriales représente plus de 60 % de l'ensemble (la moyenne étant de 37 %).

Par rapport à 2006, la part de financement par les entreprises ou les individus a très légèrement augmenté (passant de 47,7 % à 48 %), alors que celle de l'État décroît un peu (15 % contre 15,9 % en 2006). Celle des collectivités territoriales est passée de 36,4 % en 2006 à 37 % en 2007, confirmant la tendance déjà perceptible les années précédentes [2].

La répartition des heures-stagiaires selon les organismes financeurs retrace la même évolution : un désengagement continu de l'État depuis 2003, avec parallèlement une montée en charge des collectivités territoriales et une quasi stabilité de la part des employeurs ou individus [3].

## Définitions

■ **GRETA.** Groupement d'établissements. Voir 7.2, rubrique "Définitions".

■ **Champ.** Tous les établissements publics du premier degré et du second degré de France métropolitaine et des DOM sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale font partie du champ d'étude.

■ **Heures-stagiaires.** (Stagiaires) X (Durée en heures de stage). Certaines actions réalisées dans les établissements d'enseignement secondaires étant cofinancées par deux des trois types de financeurs (fonds publics, entreprises, individus), l'effectif d'ensemble peut comprendre des doubles comptes.

Source : Enquête n° 63 sur l'activité des GRETA (DEPP).

## → Pour en savoir plus

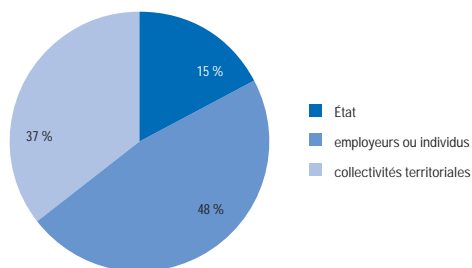
### Publications

– Note d'Information, 09.11.

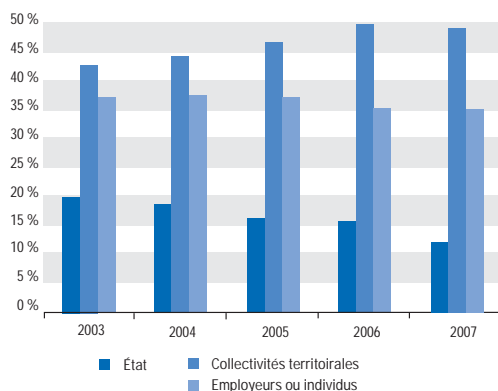
## [1] Répartition du chiffre d'affaires par académie selon l'origine du financement en 2007 (milliers d'euros)

Académies	Financement par les entreprises ou les individus				Financement par les fonds publics			Total général
	1,6 % strict	1,6 % extension	Individus	Total	État	Collectivités territoriales	Total	
Aix-Marseille	8 747	1 233	707	10 687	3 381	6 227	9 608	20 295
Amiens	2 828	881	101	3 810	1 805	7 185	8 989	12 799
Besançon	2 021	452	612	3 085	1 063	1 979	3 042	6 127
Bordeaux	9 453	1 365	1 270	12 088	1 600	3 320	4 920	17 008
Caen	3 922	78	144	4 144	2 707	4 333	7 040	11 184
Clermont-Ferrand	3 583	1 469	336	5 388	3 284	5 210	8 494	13 881
Corse	98	183	30	310	356	751	1 107	1 416
Créteil	9 605	4 359	901	14 865	5 558	14 869	20 428	35 292
Dijon	3 794	983	244	5 022	1 006	5 099	6 105	11 127
Grenoble	10 845	2 442	1 252	14 540	4 772	7 578	12 351	26 890
Lille	6 481	1 165	119	7 766	3 362	9 804	13 165	20 931
Limoges	1 054	470	162	1 686	986	4 032	5 018	6 703
Lyon	6 828	1 564	855	9 247	1 736	3 780	5 516	14 764
Montpellier	4 609	1 265	678	6 553	2 427	6 208	8 636	15 188
Nancy-Metz	3 592	1 671	544	5 807	3 224	9 525	12 749	18 557
Nantes	4 955	1 333	502	6 791	2 463	4 331	6 795	13 585
Nice	4 251	848	520	5 619	1 618	3 932	5 550	11 169
Orléans-Tours	3 352	1 401	261	5 014	1 935	4 587	6 522	11 536
Paris	11 492	953	2 416	14 861	808	3 686	4 495	19 356
Poitiers	2 851	839	191	3 881	1 255	3 410	4 665	8 547
Reims	3 330	1 070	228	4 628	2 510	2 727	5 237	9 865
Rennes	4 907	1 989	580	7 476	2 647	5 953	8 600	16 076
Rouen	6 856	850	263	7 969	1 027	9 182	10 209	18 178
Strasbourg	4 947	608	708	6 263	1 045	3 393	4 438	10 701
Toulouse	7 567	2 048	1 324	10 938	3 360	3 873	7 233	18 171
Versailles	9 472	466	1 073	11 011	2 520	8 800	11 320	22 331
<b>France métropolitaine</b>	<b>141 442</b>	<b>31 985</b>	<b>16 021</b>	<b>189 448</b>	<b>58 456</b>	<b>143 775</b>	<b>202 231</b>	<b>391 679</b>
Guadeloupe	40	333	13	385	432	706	1 138	1 523
Guyane	69	71	14	153	581	369	950	1 103
Martinique	755	355	128	1 238	302	2 557	2 859	4 097
La Réunion	785	522	76	1 383	608	1 020	1 628	3 010
<b>DOM</b>	<b>1 648</b>	<b>1 279</b>	<b>231</b>	<b>3 159</b>	<b>1 924</b>	<b>4 651</b>	<b>6 574</b>	<b>9 733</b>
<b>France métro. + DOM</b>	<b>143 090</b>	<b>33 264</b>	<b>16 252</b>	<b>192 606</b>	<b>60 380</b>	<b>148 426</b>	<b>208 805</b>	<b>401 412</b>

## [2] Ventilation des volumes financiers en 2007 (France métropolitaine + DOM)



## [3] Répartition des heures-stagiaires assurées par le réseau des GRETA selon les organismes financeurs (France métropolitaine + DOM)



## Présentation

Les universités ont commencé à investir le champ de la formation continue au début des années 1950 avec la création progressive des instituts de promotion sociale du travail qui, aujourd'hui, leur sont intégrés.

Avec la création en 1957 de l'ESEU, devenu depuis le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires), qui permet à des personnes issues du système scolaire d'entrer à l'université sans posséder le baccalauréat, et la mise en place dès 1985 de la validation des acquis professionnels pour l'entrée à l'université, complétée par le décret de 1993 autorisant la délivrance de modules ou d'unités de formation sur la base des acquis professionnels, la formation continue dans l'enseignement supérieur accueille dès le début des années 2000 plus de 300 000 stagiaires.

En 2007, les universités, les universités de technologie et les instituts nationaux polyvalents (INP) ont accueilli 347 000 stagiaires contre 336 000 en 2006 [1]. Cet accroissement de 3 % par rapport à l'année précédente est dû principalement à l'augmentation du nombre de stagiaires salariés (10 %), des chômeurs (7 %) et des autres (14 %) alors que le nombre des particuliers inscrits à leur initiative baisse de 3 %. Malgré cette augmentation du nombre de stagiaires, le volume d'heures-stagiaires dispensées dans les universités reste stable par rapport à 2006 avec 41,7 millions. En effet, la durée moyenne des stages diminue et s'établit à 120 heures. Ce sont principalement les stages inscrits au plan de formation de l'entreprise qui subissent une baisse moyenne de 10 heures en passant de 90 à 80 heures. Les stages des demandeurs d'emploi, surtout les demandeurs d'emploi aidés, subissent la baisse la plus forte.

Le chiffre d'affaires de la formation continue dans l'enseignement supérieur atteint 322 millions d'euros en 2007, soit une augmentation de 2 % depuis 2006 [2]. Les recettes des universités qui représentent 63 % de l'ensemble se contractent en perdant 1 % de leur chiffre d'affaires. La progression du chiffre d'affaires du CNAM et des écoles en 2007 est davantage le fait de l'amélioration de la qualité de la collecte des données plutôt que d'une hausse réelle de leur activité. L'origine privée des ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur est, comme en 2006, prédominante en 2007 avec 61 % des fonds dont 36 % en provenance des entreprises et des OPCA et un quart des individuels payants.

**Source :** Enquête n° 6 sur le "Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur" (MEN-MESR DEPP).

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Note d'information, 09.06.

## Définitions

■ **Champ.** Tous les établissements supérieurs sous tutelle des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dont la mission est d'enseigner dans le supérieur. Ces établissements sont classés en fonction de leur catégorie juridique telle que définie par la loi du 26 janvier 1984, qui distingue : les 81 universités, les 3 INP et les deux centres interuniversitaires de formation continue (CUEFA de Grenoble et CUCES de Nancy), les trois universités de technologie, et quatre établissements assimilés INALCO, IEP PARIS et Paris-Dauphine, sept IEP et un IAE ainsi que seize écoles d'ingénieurs rattachées. Les Écoles normales supérieures et quelques grands établissements, les écoles et instituts extérieurs aux universités, entrent également dans le champ de l'enquête.

Depuis 2006, les trois universités de technologie de Belfort, Compiègne et Troyes ont été comptabilisées dans la catégorie "universités, INP et UT". La catégorie "EPSCP et EPA autonomes" comprend en 2007 : IEP Paris, INALCO, ENSAM (7 centres ont répondu), ENS Cachan, Écoles centrales de Marseille, Lyon et Nantes, ENSAIT Lille, ENI Brest, Metz, Saint-Étienne et Tarbes, ENSCI Limoges, ENSEA Cergy, ENSMM Besançon, ENSI Caen, ENSSIB Lyon, IFMA Clermont-Ferrand, SUPMECA Saint-Ouen, INSA Lyon, Rennes, Strasbourg, Rouen et Toulouse. Avec ses 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, l'activité du CNAM représente la moitié de celle des universités pour 20 % des stagiaires (93 000). Cette année, tous les centres régionaux associés de l'ARCNAM ont répondu à l'enquête.

■ **La loi d'orientation sur l'enseignement supérieur** introduit, pour la première fois en 1968, la formation continue comme une mission fondamentale des universités, laquelle sera placée par la loi de 1984 au même rang que la formation initiale.

■ **EPA, EPSCP.** Établissement public à caractère administratif, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

■ **INP.** Institut national polytechnique.

■ **OPCA.** Organismes paritaires agréés qui collectent les fonds des entreprises pour la formation continue des salariés des PME.

## [1] Répartition des stagiaires (milliers) et heures-stagiaires (millions) par type de dispositif, année civile 2007 (France métropolitaine + DOM)

Types de dispositifs et types d'établissements	Universités, INP et UT (dont EPA rattachés)			Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques (1)		
	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne (en heures)
Plan de formation	95,5	7,7	80	8,5	0,5	60
Crédit individuel de formation	13,6	3,7	272	0,2	0,1	480
Sous contrat en alternance	7,0	3,5	498	0,2	0,0	130
<b>Total salariés</b>	<b>116,1</b>	<b>14,8</b>	<b>128</b>	<b>8,9</b>	<b>0,6</b>	<b>71</b>
<b>Demandeurs d'emploi</b>	<b>32,5</b>	<b>8,1</b>	<b>251</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>540</b>
dont demandeurs d'emploi aidés	26,1	6,5	248	0,3	0,1	469
<b>Particuliers inscrits à leur initiative</b>	<b>166,9</b>	<b>15,6</b>	<b>167</b>	<b>3,8</b>	<b>0,7</b>	<b>190</b>
dont interâge	84,0	4,0	48	0,0	0,0	0
<b>Prof. libérales, commerçants, artisans</b>	<b>31,8</b>	<b>3,1</b>	<b>99</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>92</b>
<b>Total général</b>	<b>347,2</b>	<b>41,7</b>	<b>120</b>	<b>13,6</b>	<b>1,6</b>	<b>117</b>

Types de dispositifs et types d'établissements	CNAM 2007 (1)			Total tous types d'établissements		
	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne (en heures)
Plan de formation	15,9	2,4	151	120,0	10,6	88
Crédit individuel de formation	0,1	0,0	401	13,8	3,8	276
Sous contrat en alternance	0,5	0,1	158	7,7	3,6	464
<b>Total salariés</b>	<b>16,6</b>	<b>2,5</b>	<b>152</b>	<b>141,6</b>	<b>18,0</b>	<b>127</b>
<b>Demandeurs d'emploi</b>	<b>7,7</b>	<b>1,9</b>	<b>246</b>	<b>40,5</b>	<b>10,2</b>	<b>252</b>
dont demandeurs d'emploi aidés	3,5	1,1	314	29,9	7,7	258
<b>Particuliers inscrits à leur initiative</b>	<b>66,4</b>	<b>9,6</b>	<b>145</b>	<b>233,3</b>	<b>25,2</b>	<b>108</b>
dont interâge	0,0	0,0	0	153,2	21,9	143
<b>Prof. libérales, commerçants, artisans</b>	<b>2,7</b>	<b>0,3</b>	<b>117</b>	<b>35,0</b>	<b>3,5</b>	<b>100</b>
<b>Total général</b>	<b>93,3</b>	<b>14,3</b>	<b>153</b>	<b>454,2</b>	<b>57,6</b>	<b>127</b>

(1) Voir "Champ" dans la rubrique définitions.

## [2] Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2007 (millions d'euros) (France métropolitaine + DOM)

	Universités, INP et UT	Autres EPCSCP et EPA (1)	Ensemble	CNAM (1)	Ensemble avec CNAM
<b>Entreprises</b>					
Pour la formation des salariés	52,4	5,6	58,0	20,7	78,7
Pour la formation des travailleurs privés d'emploi	0,3	0,1	0,4	2,5	2,9
<b>Total entreprises</b>	<b>52,7</b>	<b>5,7</b>	<b>58,4</b>	<b>23,2</b>	<b>81,6</b>
<b>Organismes collecteurs des fonds (OPCA)</b>	<b>28,7</b>	<b>1,4</b>	<b>30,1</b>	<b>3,5</b>	<b>33,6</b>
Contrats avec particuliers	45,1	2,4	47,6	20,4	68,0
Contrats des stagiaires	7,2	0,4	7,6	4,1	11,7
<b>Total particuliers et stagiaires</b>	<b>52,3</b>	<b>2,4</b>	<b>54,8</b>	<b>24,5</b>	<b>79,3</b>
<b>Ensemble des fonds privés</b>	<b>133,7</b>	<b>9,6</b>	<b>143,3</b>	<b>51,2</b>	<b>194,5</b>
<b>Pouvoirs publics : État et collectivités territoriales</b>					<b>0,0</b>
Pour la formation de leurs agents	11,4	2,6	14,0	0,6	14,6
Pour la formation de publics spécifiques :					0,0
- des instances européennes	1,4	2,4	3,8	0,7	4,5
- de l'État	7,2	0,2	7,4	10,6	18,0
- des régions	30,4	0,5	30,9	25,9	56,8
- Assedic	1,7	0,0	1,8	0,2	2,0
Autres ressources publiques	4,0	0,2	4,2	3,0	7,2
<b>Total fonds publics</b>	<b>56,2</b>	<b>5,8</b>	<b>62,0</b>	<b>41,1</b>	<b>103,1</b>
<b>Autres organismes de formation</b>	<b>5,1</b>	<b>2,6</b>	<b>7,8</b>	<b>1,3</b>	<b>9,1</b>
<b>Autres ressources de la formation continue</b>	<b>8,1</b>	<b>1,4</b>	<b>9,6</b>	<b>5,6</b>	<b>15,1</b>
<b>Total général</b>	<b>203,2</b>	<b>19,4</b>	<b>222,6</b>	<b>99,2</b>	<b>321,8</b>

(1) Voir "Champ" dans la rubrique "Définitions".